

PROJET D'ETABLISSEMENT

**CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL
DE FONTAINE**

2016 - 2021

En 1963, la ville de Fontaine inaugure son école de musique. Riche de ses pratiques culturelles, la ville a consolidé l'école, reconnue conservatoire à rayonnement communal par le ministère de la culture et de la communication, en créant un lieu unique où sont rassemblées la pédagogie, la diffusion et la création artistique.

Aujourd'hui, le conservatoire accueille 350 élèves et offre un accès à la pratique musicale dès la petite enfance, grâce aux actions des musiciens intervenants dans les écoles, ainsi que dans les structures de la petite enfance. Près de 1600 enfants bénéficient d'un accès à la musique dès le plus jeune âge.

Le nouveau projet d'établissement vient concrétiser l'engagement du conservatoire sur notre territoire et affirmer ses valeurs pédagogiques et artistiques dans un objectif essentiel : l'accès à la culture au plus grand nombre.

Brice Di Gennaro

Adjoint au maire à la culture
et aux nouvelles technologies
de l'information et de la communication



REMERCIEMENTS

Ce projet d'établissement a été élaboré avec le soutien du Département de l'Isère et du CNFPT, par son action d'accompagnement et l'intervention de Jean-Daniel Michel, formateur et sociologue.

Merci à l'ensemble des acteurs, professeurs, parents d'élèves, élus, équipe administrative, qui ont contribué à la réflexion du projet, qui voit le jour au terme d'une année de concertation et d'échanges, afin de rendre ce document le plus adapté aux préoccupations de l'établissement dans un contexte culturel, économique et social en constante évolution.

Sommaire

Avant-propos	<i>p 4</i>
Introduction	<i>p 6</i>
• Portrait de l'établissement et de sa place dans le territoire • Etat des lieux • Diagnostic	
Les orientations - Programme d'actions	<i>p 30</i>
• Consolider l'identité et favoriser l'ouverture • Renforcer le parcours pédagogique et faire évoluer l'offre • Affirmer le rayonnement de l'établissement et asseoir les partenariats • Le statut des personnels enseignants	
Suivi des réalisations des actions	<i>p 41</i>
Conclusion	<i>p 43</i>

Avant-propos

Le présent projet d'établissement est destiné aux usagers, élus, à la Direction du secteur culture, sports et vie associative, à l'équipe pédagogique, au personnel administratif et technique de l'établissement ainsi qu'aux divers partenaires du conservatoire.

Il définit l'identité de l'établissement et ses objectifs prioritaires d'évolution.

Il tient compte du contexte économique, social et culturel du territoire.

Il révèle la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires éventuels en lien avec l'éducation et la pratique artistique en amateur, plus particulièrement les établissements relevant de l'Education Nationale, les structures associatives, les services sociaux et culturels.

Il définit les perspectives et les orientations stratégiques privilégiant les activités artistiques, pédagogiques, sociales et culturelles dans une articulation cohérente.

La participation et l'engagement de chacun : élus, direction du secteur culture, enseignants, agents administratifs et techniques, partenaires, contribueront à la réussite de sa mise en œuvre.

Elaboré dans le cadre du renouvellement du classement du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), le projet d'établissement a pour objet d'établir un plan d'actions dans les domaines pédagogique et artistique pour les années 2016 à 2021.

Ce document, qui met en œuvre la politique culturelle de la ville de Fontaine, a fait l'objet d'une large concertation entre la Direction de l'établissement, l'équipe enseignante et les parents d'élèves.

Ces orientations se traduisent notamment par un programme d'actions pédagogiques et artistiques, élaborées par la direction du Conservatoire, en concertation avec l'ensemble des acteurs du projet.

La mise en œuvre de ces actions est coordonnée par la Directrice du Conservatoire, instituée en cheffe de projet.

Malgré un contexte financier tendu et un environnement territorial en pleine mutation, la ville de Fontaine, consciente des enjeux de l'éducation artistique, dans sa dimension de construction et d'épanouissement de l'individu, de valorisation de la diversité culturelle et d'élément générateur de cohésion sociale, souhaite conforter le conservatoire dans son rôle d'équipement culturel structurant, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité et l'identité de son territoire, dans la continuité de l'action menée depuis de nombreuses années. La politique tarifaire du conservatoire, mise en place par la commune, contribue à la réduction des inégalités sociales et favorise l'élargissement des publics.

Cet établissement, s'appuyant sur un projet pédagogique en perpétuelle évolution a pour objectif d'être un véritable centre d'éducation et d'enseignement artistique, ouvert à des partenariats avec les différents services municipaux, avec l'Éducation Nationale et

avec les associations de pratique amateur.

Il est appelé à s'ouvrir à une grande diversité d'esthétiques, à s'adresser à un public le plus large possible par la richesse de ses pratiques enseignantes.

En lien permanent avec son temps, le conservatoire donnera les conditions pour entretenir une motivation constante de ses élèves dans leur apprentissage, leur pratique, le développement de leur créativité artistique et l'accomplissement de leur autonomie en offrant, notamment, l'accueil sur de courtes durées, d'artistes/créateurs/compositeurs professionnels invités, dans le cadre de projets spécifiquement initiés.

L'intégration du conservatoire dans l'équipement de La Source offre à l'établissement un formidable outil de travail avec des matériels à la pointe permettant d'optimiser les conditions d'enseignement.

Riche de ses pratiques, le Conservatoire s'inscrit dans le réseau Rive Gauche des établissements d'enseignement artistique, ce réseau permet de créer une dynamique à une échelle territoriale plus large.

Le projet d'établissement 2016-2021 s'inscrit en cohérence avec les textes d'orientation proposés par le Ministère de la culture, notamment la charte de l'enseignement artistique de 2001, l'arrêté de classement des conservatoires de 2006 et le schéma national d'orientation de 2008, ainsi que le schéma départemental des enseignements artistiques de l'Isère.

Il veille à répondre aux missions de service public et aux orientations culturelles et budgétaires de la ville de Fontaine :

- en veillant à démocratiser les pratiques artistiques
- en offrant un enseignement de qualité adapté aux publics
- en s'inscrivant dans un tissu territorial

La réflexion du projet d'établissement a été menée en procédant à un diagnostic du conservatoire avec l'ensemble des interlocuteurs.

Introduction

PORTRAIT DE L'ETABLISSEMENT

Le conservatoire à rayonnement communal de Fontaine dispose d'une identité particulière en ce sens qu'il est intégré à l'équipement culturel La Source, implanté depuis maintenant 6 ans dans le paysage fontainois.

L'établissement répond à un projet global, structuré autour de 3 piliers indissociables que sont **le projet culturel** (intégration territoriale, élargissement des publics, ouverture aux initiatives locales, médiation culturelle et artistique, participation des usagers), **le projet pédagogique** (enseignement musical, formation et accompagnement des pratiques amateurs et artistiques, éducation artistique en lien avec les établissements scolaires et l'éducation nationale), **le projet artistique** (création et diffusion de spectacles musicaux).

La Ville de Fontaine a une forte tradition d'activité musicale, notamment du fait de la présence de nombreuses associations de pratique musicale en amateur: harmonie, batterie-fanfare, ensemble d'accordéons, chœurs, atelier lyrique, orchestre à cordes ... qui témoignent de la vitalité musicale d'une partie de la population.

Lors de l'intégration dans les murs de La Source en 2010, l'école de musique avait eu des difficultés à trouver sa place dans le paysage musical, culturel et social de la commune. Aujourd'hui, force est de constater que la présence de l'école de musique est, d'une part fortement reconnue sur le territoire, et qu'elle participe pleinement à la vie culturelle et artistique de la commune.

La ville de Fontaine est une commune située dans le département de l'Isère et au cœur de la région Auvergne Rhône-Alpes.

La proximité géographique de la ville de Grenoble et notamment de son CRR (conservatoire à rayonnement régional) influe de manière conséquente la fréquentation du CRC de Fontaine.



La population fontainoise (source ABS, analyse des besoins sociaux, réalisé en 2008)

En 2020, la commune de Fontaine compte 22 790 habitants. Elle est la 4^{ème} ville la plus peuplée de la Métropole Grenobloise.



Quartiers de Fontaine

La commune est composée de 12 IRIS (Ilots regroupés pour les indicateurs statistiques) selon le découpage infra-communal de l'INSEE, dont le plus étendu est l'IRIS « Les Vouillands » et le plus peuplé l'IRIS « Mairie »

La structure démographique de Fontaine se différencie pour certains groupes d'âges.

Avec 5215 jeunes de moins de 20 ans, leur part est à Fontaine plus faible de 3 points que la moyenne départementale (23,6% contre 26,3%).

En 2008, l'indice de jeunesse est de 133,7 jeunes de moins de 20 ans pour 100 habitants âgés de 65 ans (contre 176,7 moyenne départementale).

47,2% de la population Fontainoise est âgée de 25-59 ans, soit 10 424 personnes, similaire aux moyennes départementales et nationales (47%). Mais avec 22,4% de la population âgée de 60 ans ou plus en 2008, soit 6 372 habitants, Fontaine possède une proportion de seniors plus importante que la moyenne départementale (20%), et relativement proche de la moyenne nationale (22,1%). Quant à la part des 75 ans et plus au sein de la population Fontainoise, elle se situe un point au-dessus de la moyenne départementale (8,7% contre 7,4% pour le département).

L'évolution démographique

Entre 1999 et 2016, la population de Fontaine a diminué de 3,5% passant de 23 323 à 22 485 habitants, qui s'explique par un solde migratoire déficitaire non compensé par les dynamiques naturelles.

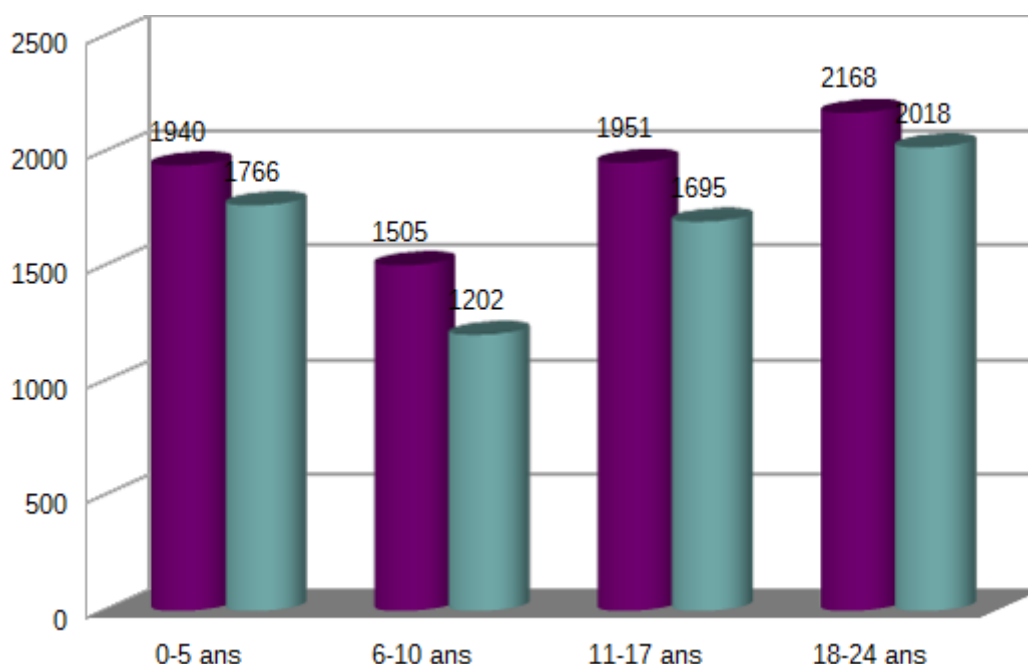
Bien que la population globale ait très légèrement diminué sur ces dernières années, les classes d'âges qui la composent n'ont pas toutes connu des évolutions similaires.

De manière générale, les effectifs âgés de moins de 75 ans ont diminué, alors que ceux âgés de 75 ans ou plus se sont accrus entre 1999 et 2008.

Entre 1999 et 2008, la population fontainoise âgée de moins de 75 ans est passée de 22 121 à 20 139 personnes, soit une baisse globale de presque 9%.

De plus, sur la même période, les effectifs âgés de moins de 25 ans ont diminué de 12,3%, passant de 7 619 à 6 682 personnes.

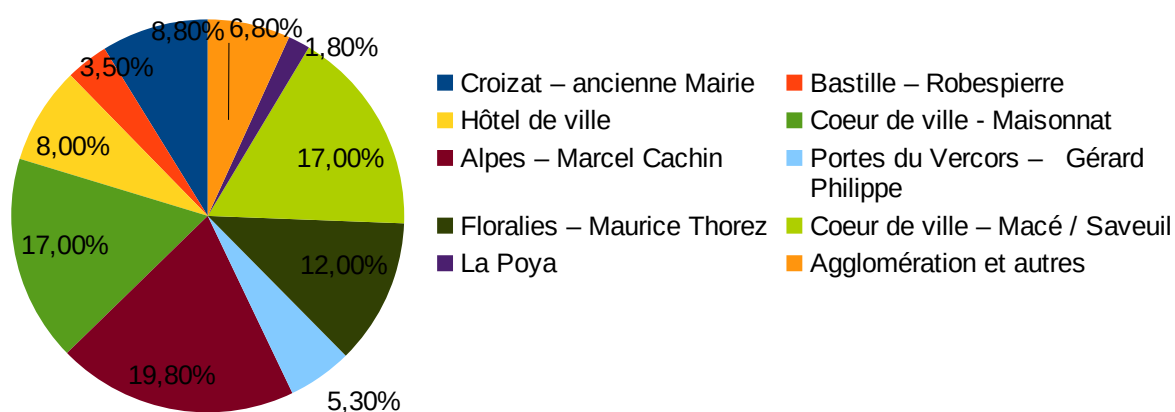
Evolution de la population âgée de moins de 25 ans à Fontaine entre 1999 et 2008



On note que les enfants de 6-11 ans forment la classe d'âge qui a subi la plus forte perte d'effectifs parmi les moins de 25 ans, soit plus de 20%.

Répartition des élèves du Conservatoire par quartier

répartition des élèves par quartiers



Les établissements scolaires et d'enseignement général

La rentrée scolaire 2015/2016 dénombrait 1549 enfants scolarisés en préélémentaire et élémentaire, 850 élèves niveau collège.

Enseignement préélémentaire et élémentaire	Enseignement secondaire
8 écoles maternelles publiques	2 collèges publics
9 écoles élémentaires publiques	1 lycée public

La collaboration avec le service petite enfance, enfance et éducation autour du projet éducatif de territoire permet au conservatoire de contribuer à la lutte des fractures sociales, à la réussite scolaire et à l'égalité pour chaque jeune.

Le conservatoire intervient également dans le cadre du périscolaire de la ville.

Les équipements culturels

La commune dispose d'un pôle culturel important :

- la médiathèque Paul Eluard
- le VOG, centre d'art contemporain
- le service culturel
- la Source, qui intègre le Conservatoire

Petit retour en arrière...

La musique à Fontaine est une histoire très ancienne. C'est exactement le 1er mars 1869 que naît « l'écho des balmes » (*en référence aux Balmes, les grottes de la falaise des Vouillants, et de l'écho que revoient celles-ci*), société musicale, alors que la commune ne comptait encore que 1000 habitants. Celle-ci permet à la cité de s'animer ainsi que d'initier les jeunes à la musique.

De nombreux concours et événements animent cette toute jeune fanfare, qui se développera et, en 1964 passera sous le statut d'harmonie.

En parallèle, la ville s'agrandit, passant à 15 000 habitants, et crée en 1963 l'école de musique municipale.

Agrément du ministère de la culture et de la communication

L'école de musique se construit peu à peu, se développe, et acquiert en 1986 le label « Ecole de musique Municipale agréée ».

En 2006, suite aux nouvelles définitions ministérielles, l'école de musique devient un établissement d'enseignement artistique spécialisé classé par l'Etat, et ainsi dénommée « Conservatoire à Rayonnement Communal » (CRC).

Nouvel équipement municipal

Mal logée au dernier étage de l'école Anatole France, l'École de Musique est au cœur du projet de nouvel équipement culturel municipal initié par la Ville de Fontaine. Après études et concertations, elle est intégrée au programme du concours d'architecture

lancé en 2002 et attribué en 2003. La pose de la première pierre de l'équipement en février 2007 correspond à la validation du nouveau projet pour l'établissement : culturel, pédagogique et artistique. La Source est inaugurée en février 2010.

Installée dans les nouveaux locaux dès janvier 2010, le CRC a pu redéployer son action en représentant un des piliers du projet de la Source, qu'est le volet pédagogique. Depuis février 2010, date d'inauguration de La Source, l'école de musique a pu forger son identité particulière, en représentant un des piliers du projet de la Source, qu'est le volet pédagogique.

La Source est un des derniers équipements culturels de la ville, qui forge peu à peu son identité.

Les instances de concertation

- le conseil d'établissement de La Source (comité d'usagers inscrit dans le cadre des organes de démocratie participative mis en place par la ville)
- depuis février 2015, le conseil d'école
- dès le 20 octobre 2016, date de la 1ère rencontre, le conseil des jeunes

Descriptions du contexte Socio-économique, Culturel et Artistique

Le phénomène de culture loisir

En tant que pédagogues nous sommes conscients que les marqueurs culturels de la société de loisirs sont des produits de consommation, de dépendance et d'isolement. Tous les supports actuels de l'image et du son ont réussi à formater les moyens d'appréhender la création artistique. Il est alors difficile pour le public de percevoir en quoi la fréquentation de certains lieux, comme le conservatoire par exemple, peut lui apporter de plus que le quotidien. Une fois le seuil du lieu culturel franchi, encore faut-il s'y sentir intégré.

Cependant, des lieux institutionnels comme le conservatoire peuvent devenir moins impressionnants pour le public, s'ils renvoient une image à l'élève qui le fréquente que celui-ci participe activement à la recreation de l'oeuvre, que la continuité de l'oeuvre dépend de lui et qu'il se place au coeur du projet.

La culture musicale et le phénomène numérique

Aujourd'hui l'essor de la culture numérique et d'internet modifie considérablement les conditions d'accès à la culture. L'art en général est laissé bien souvent aux médias qui favorisent les objectifs de l'industrie culturelle.

Face à cette évolution, la question reste dans nos établissements : comment adapter l'enseignement artistique et la pratique artistique amateur face à la culture de l'écran et du réseau social ?

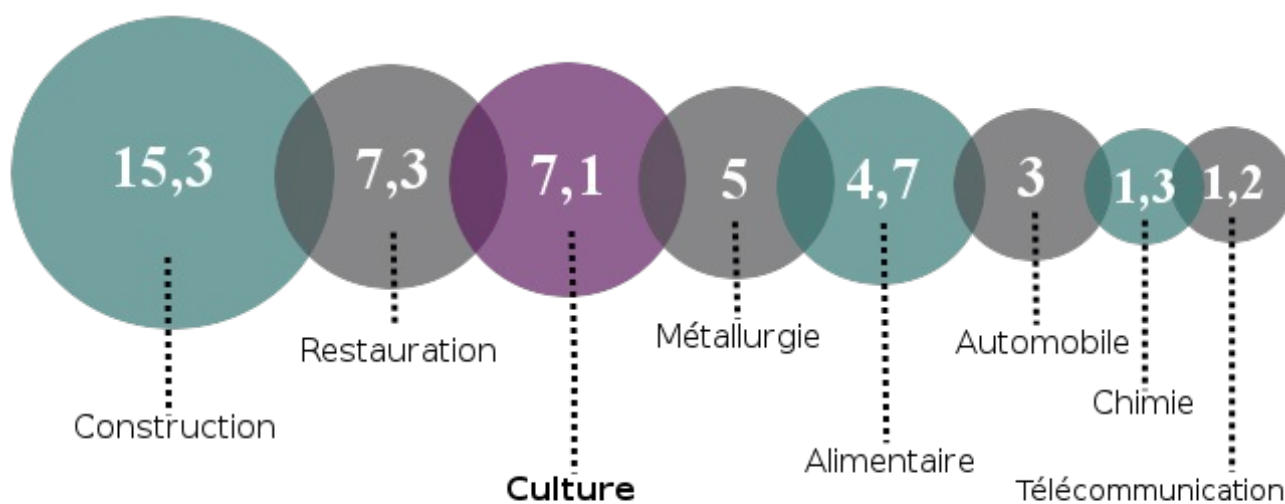
La crise et la culture

- Le phénomène de crise remet en cause la place de la culture dans la société et suscite quelques vives réactions et des réponses formulées : certains journalistes clament la culture comme antidote à la crise, le ministère de la Culture voit en la culture "une incarnation de l'espoir".

- D'autre part, au moment où beaucoup au sein de l'Union Européenne voudraient abattre les barrières économiques nationales pour la culture ou couper dans les crédits publics, ses représentants démontrent qu'il faudrait la protéger plutôt que la fragiliser. Le journal du net "les échos.fr", dans un article le 1^{er} décembre 2014, annonce que les industries culturelles et créatives au sens large, pèseraient 536 milliards d'euros de revenus, soit 4,2% du PIB européen. Elles emploient 7,1 millions de personnes, ce qui en

Le poids économique de la culture en Europe

En millions d'emplois



fait le troisième employeur de l'Union Européenne (hors secteur public), derrière le secteur de la construction et celui des services de restauration.

Rappel des missions générales de l'établissement d'enseignement artistique

Texte cadre

L'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique définit les missions:

1 - Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en cursus. A cette fin, les établissements favorisent l'orientation des élèves tout au long de leur formation. Ils accompagnent leur projet et développent des collaborations entre spécialités artistiques, notamment lors des phases d'éveil et d'initiation ;

2 - Des missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, de jumelages, de chartes départementales de développement de la pratique chorale et vocales ou de dispositifs similaires en danse et en art dramatique ;

3 - Des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté.

Les conservatoires participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prennent part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion.

Pour accomplir l'ensemble de ces missions, les établissements constituent des centres de ressources pour la documentation, l'information, l'orientation et le conseil des citoyens.

Missions pédagogiques

En réponse aux axes principaux des textes, décrets et arrêtés liés à l'enseignement artistique spécialisé en France, le Conservatoire de Fontaine conjugue les missions pédagogiques principales suivantes : **sensibilisation, enseignement, création et diffusion.**

Il est un lieu de vie musicale où l'on vient apprendre, écouter, pratiquer et partager. Il assure la formation initiale, le développement des pratiques artistiques musicales, le rôle de partenaire d'actions artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire et développe des actions pédagogiques en milieu scolaire en partenariat avec l'Education Nationale.

L'organisation pédagogique vise à conduire les élèves vers une pratique autonome, une ouverture à l'invention et à la créativité, stimule la curiosité aux autres pratiques et disciplines artistiques et culturelles.

Missions en lien avec la politique de la ville

Selon les orientations de la collectivité, l'établissement doit offrir un service dynamique et de qualité tout en favorisant l'ouverture et le rayonnement.

Ouverture - Une mission éducative et sociale

Le conservatoire est un espace ouvert de rencontre, de partage, de pratique et création collective, tout en restant un vecteur fort d'intégration et d'harmonisation sociale.

Mission éducative

En 2001, la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, édicté par le Ministère de la Culture et de la Communication réaffirme l'importance de l'éducation artistique "*premier vecteur de la démocratisation culturelle*" qui "*permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers la rencontre de l'imprévu, le plaisir de l'expérimentation, la connaissance d'oeuvres de référence. La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur*

personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective".

Mission sociale

"Le conservatoire est un lieu de ressources pour les amateurs ; il les informe, les aide à définir et éventuellement à assurer leurs formations ; il les accueille dans ses locaux et favorise le développement d'échanges et de collaborations dans et hors les murs.

Il est un centre d'animation de la vie culturelle, proposant au public leurs activités (travaux d'élèves) ; il entretient des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels et favorise les échanges avec les structures et associations culturelles locales.

Il contribue à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics." Texte rédigé d'après la charte de l'enseignement artistique de 2001.

✎ Extrait de la décentralisation des enseignements artistiques : des préconisations pour orchestrer la sortie de crise. Rapport d'information n° 458 (2007-2008) de Mme Catherine MORIN-DESAILLY, fait au nom de la Commission des Affaires Culturelles, déposé le 9 juillet 2008.

Il est indispensable de sortir les établissements de leur image encore parfois élitiste et inaccessible pour une grande partie de la population ; cette plus grande ouverture sur la Cité passe par leur ouverture à la diversité des publics : il s'agit de passer d'une logique d'offre à une logique de demande :

1 - S'adapter aux attentes des publics: un enjeu de démocratisation de la culture

Il appartient tout d'abord aux établissements d'enseignement artistique, comme certains l'ont bien compris, de prendre en compte l'enjeu fondamental de l'épanouissement de l'élève, en offrant à chacun le choix de pratiquer une discipline artistique en fonction de son projet personnel : cela s'entend de l'éveil jusqu'aux différentes formes d'excellence, qu'elles aient pour finalité une pratique amateur ou professionnelle.

2 - Mettre les pratiques amateurs et les pratiques collectives au coeur des missions

Mettre la formation des amateurs, qui sont aussi les plus nombreux, au même niveau que celles des futurs professionnels suppose une évolution de la pédagogie des enseignants, formés à l'excellence. Ce changement de pédagogie est fondamental en vue d'un meilleur épanouissement des élèves. Par ailleurs, se préoccuper davantage des pratiques amateurs implique de mieux tenir compte des besoins et contraintes des intéressés, jeunes et adultes, y compris en termes d'accueil ou de mise à disposition de salles. Ceci s'avère d'autant plus nécessaire que l'arrivée des nouvelles technologies peut modifier les modes d'apprentissage et éloigner les jeunes des lieux traditionnels de formation.



A travers diverses actions de sensibilisation et d'élargissement des publics en partenariat avec l'Education Nationale, le service petite enfance, enfance et éducation, le service jeunesse, les centres sociaux, les associations locales, les établissements et organismes en lien avec le public empêché, une recherche de la démocratisation de la culture et de la pratique artistique ouvre l'établissement sur son environnement. Le conservatoire contribue ainsi à la réduction des inégalités.

Rayonnement : une mission culturelle et artistique territoriale à promouvoir

Plus qu'un lieu d'apprentissage artistique et de pratique, le conservatoire constitue un outil pertinent de valorisation du territoire sur le plan artistique et culturel.

A ce titre, il doit inscrire les actions dans cette perspective de territoire et renforcer les partenariats au sein de la collectivité, du département et de la région.

Cette volonté tient à la nécessité de faire connaître à la population sur un territoire élargi les différentes propositions pédagogiques et artistiques de l'établissement.

Il participe ainsi à la politique culturelle de la Ville et la mise en valeur du patrimoine local.

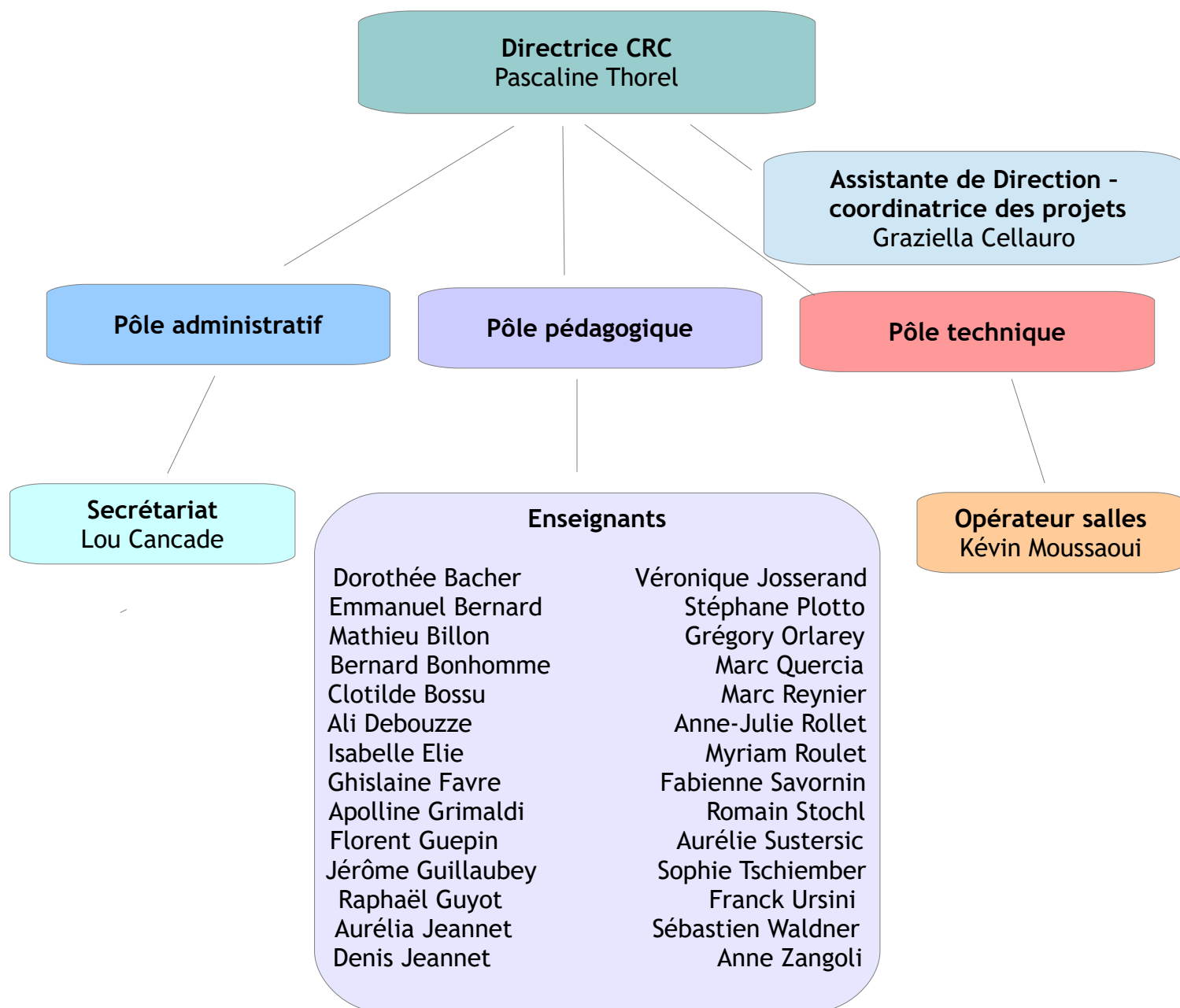


En réponse, les actions "Hors les murs" avec les différents services de la Ville, les partenariats avec les organismes en lien avec le public empêché, les échanges pédagogiques contribuent à la promotion de la Ville et du patrimoine local.

Etat des lieux
d'après le bilan d'activités de l'année scolaire 2015/2016

L'école compte 340 élèves, et une équipe pédagogique de 28 enseignants* (*mise à jour 2016/2017*).

Organigramme



Les usagers et les disciplines

Disciplines	Nombre d'élèves		
Enseignement artistique			
17 disciplines instrumentales	281 (3 cycles)		
21 disciplines collectives	274		
Formation musicale	29 cours/2cycles	31h	366 élèves
Education artistique			
Eveil musical	63		
Musique à l'école	1558 ?		

Disciplines instrumentales

violon, violon alto, violoncelle, contrebasse, contrebasse jazz
guitare classique, guitare électrique, guitare basse
piano, piano jazz
chant
accordéon
hautbois, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, saxophone
trompette, trombone
percussions, batterie (spécialisation à partir du 2d cycle)

Formation musicale et effectifs

Les cours sont organisés selon le niveau des élèves, et dans la mesure du possible, selon leur âge. Chaque classe est encadrée par un professeur et dure entre 1h et 1h30 suivant le niveau de l'élève concerné, et a lieu chaque semaine.

Niveaux	Nombre d'élèves	Nombre de cours sur la semaine, par niveaux
C1 A (1er cycle - 1 ^{ère} année)	56	6
C1 B (1er cycle - 2 ^{ème} année)	51	4
C1 D (1er cycle - 3 ^{ème} année)	53	4
C1 E (1er cycle - 4 ^{ème} année)	43	3
C1 F (1er cycle - 5 ^{ème} année)	0	0
C2 A (2d cycle - 1 ^{ère} année)	29	3

C2 B (2d cycle - 2 ^{ème} année)	28	1
C2 CD (2d cycle - 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année)	11	1
C2 E (2d cycle - 5 ^{ème} année)	12	1

Ateliers et effectifs

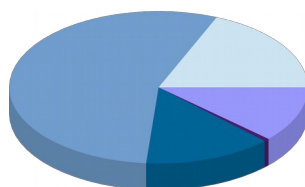
Atelier	Nombre d'élèves	Nombre de cours sur la semaine	Descriptif de l'atelier
Atelier baroque	0	0	Ensemble instrumental dédié aux élèves à partir de 2 ^{ème} cycle afin de découvrir le répertoire de la musique ancienne
Atelier dynamique	36	3	Atelier qui permet de prendre conscience de l'espace et de pouvoir coordonner les mouvements du corps, ce qui permet d'appréhender la musique de manière plus aisée. Cet atelier facilite l'apprentissage musical des enfants « dys »
Atelier chant	23	4	Ensemble limité à 5/6 personnes pour permettre un travail vocal plus approfondi
Atelier jazz	16	2	Ensemble avec une section rythmique et ouvert à tout instrument abordant le répertoire de la musique noire américaine
Atelier sonore ou laboratoire sonore	7	1	Exploration du son autour de la fabrication dans un véritable atelier.
Chorale	12	1	Pratique du chant en ensemble d'environ 15 élèves. Il permet de découvrir, développer sa voix par des techniques vocales appropriées aux enfants
DOUM TAK	0	0	Ensemble de percussions urbaines sur bidons de récupération
Electro-saxophones	9	1	Atelier de musiques actuelles agrémenté d'une section de saxophones
Electro MAO	6	1	Musique Assistée par Ordinateur (mixage, enregistrement sonore, etc)
Electroacoustique	15	3	Laboratoire d'expérimentation sonore
Ensemble à vents	17	1	Atelier dédié aux instruments à vents de tous niveaux

Ensemble de guitares	7	1	Atelier de guitare dédié spécifiquement aux élèves guitaristes CHAM
Initiation à l'accompagnement	2	1	Appréhender tous les outils nécessaires en tant que pianiste pour accompagner tout instrumentiste
Les p'tits z'écouteurs	8	1	Première étape vers l'apprentissage de l'orchestre pour les enfants en première année d'instrument
Groupe de musiques actuelles	14	2	pratique permettant d'aborder le répertoire des musiques actuelles.
MAO	20	3	Musique Assistée par Ordinateur (mixage, enregistrement sonore, création...)
Musique d'ensemble	8	1	Atelier ouvert à tous les instruments, dédié spécifiquement aux élèves CHAM
Piano contemporain	0	0	Réservé aux pianistes à partir du 2ème cycle offrant la découverte du répertoire de la musique contemporaine
Quatuor de saxophones	9	2	Atelier réservé aux saxophonistes
Récupercus	14	1	Atelier agrémentant la récupération de matériaux pour le travail du rythme

Répartition des élèves par niveau

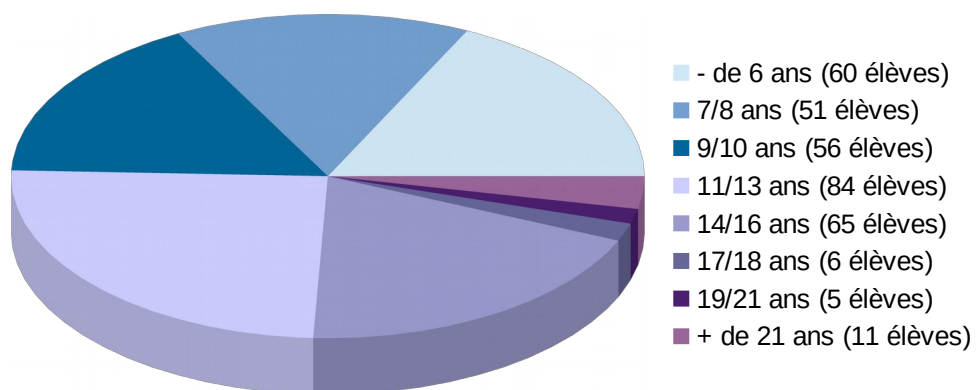
Nombre d'élèves en fonction de leur niveau

Niveau	Nombre d'élèves
Eveil musical (63 élèves)	63
1 ^{er} cycle (186 élèves)	186
2 nd cycle (47 élèves)	47
3 ^{ème} cycle (2 élèves)	2
Autre (dérogations, FM dans une autre structure, 1 discipline, etc.) (40 élèves)	40



Eveil musical (63 élèves)	1 ^{er} cycle (186 élèves)
2 nd cycle (47 élèves)	3 ^{ème} cycle (2 élèves)
Autre (dérogations, FM dans une autre structure, 1 discipline, etc.) (40 élèves)	

Répartition des élèves suivant leur âge



Musique à l'école : action des musiciens intervenants en milieu scolaire année

Ecoles	Nombre de classes
Anatole France	8
Les Balmes	8
Marcel cachin	6
Pont du Drac	6
Jules Ferry	6
Jeanne Labourbe	3
Paul Langevin	7
Ancienne Mairie	4
Robespierre	10
Maternelles	10
Périscolaire	5
Ateliers quartier Floralies	2
Nombre de classes total	75
Nombre d'heures	71h
Nombre d'élèves	1558

Les activités de diffusion

Les pratiques de diffusion sont conçues dans un but essentiellement pédagogique. Ces activités complémentaires obligatoires font partie intégrante de la scolarité au conservatoire. L'apprentissage et la pratique artistique ne peuvent se concevoir sans des représentations publiques qui comprennent auditions, concerts, animations, spectacles, master classes...

L'élève est impliqué comme acteur par la pratique de la scène ou comme spectateur en assistant, dans le cadre d'un projet de classe, à un ou plusieurs concerts de la programmation de La Source. Ces actions nourrissent la curiosité, la découverte et permettent d'enrichir le parcours culturel.

L'élève peut bénéficier, dans ce cadre, d'un tarif préférentiel de 3€ pour l'accès au spectacle.

Différentes formules de prestations scéniques sont offertes aux élèves :

Audition de classe, qui permet aux élèves d'une même classe de se rencontrer, s'écouter. Le professeur de la classe concernée est le référent et organise son audition avec ses élèves.

Audition pluri-instrumentale, ces temps de prestation sont ouverts à tous les élèves, les groupes, encadrés par des professeurs, et offrent une diversité des pratiques, des esthétiques et des formations (individuel et/ou collectif)

Ils sont co-organisés entre les professeurs participants et le régisseur du conservatoire.

Projet, temps de spectacle, généralement en grande salle, donc ouvert à plus de participants et de publics, qui dynamisent l'établissement par la recherche de la transversalité entre les enseignants et les disciplines. Le projet artistique est défini (soit une œuvre, une thématique, un artiste invité...) La coordination est assurée par la médiatrice, en collaboration avec les professeurs participants, en leur apportant un soutien administratif dans l'organisation.

Scène ouverte, les groupes d'élèves autonomes ont la possibilité de se produire dans des conditions scéniques optimales, à l'ampli (scène dédiée aux musiques amplifiées), avec un technicien du son, des lumières, et participent à la communication de l'évènement. L'audition est organisée par le régisseur du conservatoire, en lien avec la médiatrice.

Manifestations « hors les murs », temps de prestation organisés sur le territoire, essentiellement Fontainois, en lien avec les événements organisés par la ville. Ces temps sont coordonnés par la médiatrice.

Programme 2015/2016 des prestations scéniques

Date	Discipline ou Concert	Nombre d'élèves (et musiciens extérieurs à l'école de musique accompagnants sur scène)	Nombre de professeurs participants (0 = inconnu)	Pourcentage d'élèves par rapport à la jauge maximale*	Nombre de places disponibles par élève	Nombre de places retirées	Pourcentage de personnes présentes dans la salle (élèves compris)	Nombre de sièges maximal dans la salle**	Nombre de places maximal pouvant être retirées	Salle
13/10/15	Pluri-instrumentale	10	4	8,4	10	17	16,19	119	105	Auditorium
01/12/15	Chant – Piano	41	2	31,54	2	66	75,86	130	87	Auditorium
09/12/15	Pluri-instrumentale	21	0	17,65	4	46	46,94	119	98	Auditorium
16/12/15	Concert de Noël	35	2	26,92	2	86	90,53	130	95	Auditorium
22/01/16	Piano	24	1	20,17	3	70	73,68	119	95	Auditorium
27/01/16	Pluri-instrumentale	20	1	16,81	4	46	46,46	119	99	Auditorium
03/02/16	Agglo en continuo	32	11	26,89	2	39	44,83	119	87	Auditorium
10/02/16	Projet H	150	15	34,56	1	434	152,82	434	284	Grande Salle
10/03/16	Violon – Alto	18	1	15,13	5	57	56,44	119	101	Auditorium
15/03/16	Pluri-instrumentale	26	0	21,85	3	36	38,71	119	93	Auditorium
16/03/16	CHAM	6	1	2,61	37	30	13,39	230	224	Ampli
18/03/16	Saxophone – Piano jazz et Piano	18	3	15,13	5	56	55,45	119	101	Auditorium
23/03/16	Percussions	61	2	14,06	6	169	45,31	434	373	Grande Salle
29/03/16	Birdy	20	2	16,81	4	42	42,42	119	99	Auditorium
30/03/16	Les petits se donnent en concert	30	7	25,21	2	80	89,89	119	89	Auditorium
06/04/16	A chacun sa musique	83	5	19,12	4	287	81,77	434	351	Grande Salle
14/05/16	Schmalkalden	16	1	3,69	/	286	68,42	434	418	Grande Salle
17/05/16	CHAM	47	10	36,15	1	55	66,27	130	83	Auditorium
01/06/16	Pluri-instrumentale	18	1	15,13	5	26	25,74	119	101	Auditorium
07/06/16	Flûte traversière	14	1	11,76	7	29	27,62	119	105	Auditorium
10/06/16	Piano	34	5	28,57	2	50	58,82	119	85	Auditorium
15/06/16	Vous avez dit Greensleeves ?	174	14	40,09	1	333	128,08	434	260	Grande Salle
18/06/16	Eveil musical	37	1	31,09	2	61	74,39	119	82	Auditorium
22/06/16	Chant – Piano jazz	39	2	32,77	2	68	85	119	80	Auditorium
23/06/16	PEL	22	0	18,49	4	45	46,39	119	97	Auditorium

*jauge maximale : nombre maximal de personnes pouvant être présentes dans la salle simultanément.

**dans l'Auditorium, le nombre d'élèves étant parfois trop important, nous sommes contraints d'assoir les élèves par terre et de ce fait, pour des raisons de sécurité, respecter "la jauge maximale" et non "le nombre maximal de sièges dans la salle".

Les actions partenariales dans et hors les murs en 2015/2016

- **Convention avec l'hôpital de jour basé à Fontaine** : Fabienne Savornin dispense désormais des cours d'éveil musical à un groupe de 4 enfants autistes.

1 professeur de l'école de musique + la médiatrice	4 enfants de l'hôpital de jour + 2 soignants minimum.
Partenaires : École de musique/hôpital psychiatrique de Saint Egrève.	Pas de public extérieur.

- 19 septembre 2015 : Fontaine la culturelle

Partenariat avec l'ensemble des équipements culturels de Fontaine (médiathèque, VOG centre d'art contemporain, La Source), qui ont mis en place des actions liées les unes aux autres.

Une flash mob sur « *l'hymne à la joie* » s'est concrétisée dans le hall de la Source avec les enseignants et élèves de l'école de musique et les associations musicales de Fontaine.

École de musique (profs + élèves)/ associations : harmonie, orchestre et chœurs, Analogospel/MJC,	40 personnes issues des associations + 50 personnes de l'école de musique.
PUBLIC : 120 personnes dans le hall de la Source	

- 2 octobre 2015 : Journée non violence

- Chant « *la ballade nord-irlandaise* » interprétée par les enfants de l'école Marcel Cachin sur le parvis de l'hôtel de ville

- Chant « *la ballade nord-irlandaise* » interprétée par les enfants de l'école Robespierre dans la cour

- Participation au concert organisé par le collectif « la marche blanche » au Summum de Grenoble avec les enfants des écoles Robespierre et des Balmes.

Ecole de musique / Education nationale
3 musiciens intervenants + 2 écoles + 1 classe de l'école des Balmes (Environ 200 enfants fontainois touchés par cette action)

- Du 16 au 20 novembre 2015 : Semaine de l'enfance.

En partenariat avec le service enfance, le service communication et l'éducation nationale, l'école de musique a souhaité impliquer les enfants de Fontaine dans la conception d'un outil de sensibilisation et d'information sur le comportement à adopter lors d'un spectacle vivant.

↳ « **Silence on tourne** » création originale des enseignants en collaboration avec un metteur en scène de l'association fontainoise Spirale

↳ conception d'une charte du spectateur, par le biais d'interventions dans les écoles et le centre de loisirs Romain Rolland.

Rmq : Ce projet est toujours d'actualité avec des interventions régulières de la médiatrice à l'extérieur.

Partenaires : Ecole de musique - La Source/Service communication/Service Enfance avec l'espace 3'pom et le centre de loisirs Romain Rolland/éducation nationale	A terme, tous les enfants de Fontaine auront été impactés par cette action. Le but étant de sensibiliser les adultes par les actions citoyennes de leurs enfants.
---	---

- 12 décembre 2015

« Ecoutez voir »

Partenariat avec la médiathèque afin de mettre à l'honneur la section DVD. Café-concert autour de films choisis, présentés et mis en musique.

Quatuor à cordes, hautbois, clarinette (professeurs)/médiathèque de Fontaine.	Environ 120 personnes dans le public
---	--------------------------------------

- Du 9 au 16 décembre 2015 Tournée des chorales de Noël

Participation au marché de Noël + visites dans 2 maisons de retraites.

40 élèves de l'école de musique.	Public : Une trentaine de personnes âgées + environ 200 personnes lors du marché de Noël
----------------------------------	--

- 14 janvier 2016 : Visite insolite au vog

Partenariat avec le VOG afin de croiser les publics entre l'école de musique et la galerie d'art contemporain (flûte traversière/guitare) (professeur/élève)

Partenariat vog-bibliothèque-école de musique . Médiatrice vog + lecture de la bibliothécaire + 2 musiciens dont 1 professeur et 1 élève du CRC	Environ 30 personnes dans le public
--	-------------------------------------

- 9 février 2016 : Carnaval

La collaboration avec l'harmonie fût délicate au regard d'objectifs qui n'ont pas été partagés et compris de la même manière par les différents acteurs.

Partenariat direct entre l'harmonie et le CRC. Partenariat avec les différents services de la ville participant à l'événement et plus particulièrement avec le CCAS et la MJC	PUBLIC : Environ 700 personnes
--	--------------------------------

- 10 février 2016 Projet H en grande salle

160 élèves sur scène autour du répertoire de Jacques Higelin.

- 31 mars 2016 Restitution du projet voyage lecture

Partenariat avec la bibliothèque afin de découvrir la lecture sous d'autres formes et croiser les arts.

Partenariat bibliothèque / Education nationale / CRC	Environ 300 élèves fontainois de niveau élémentaire impliqués par le voyage lecture.
--	--

- week end du 13 au 16 mai Anniversaire du jumelage avec la commune allemande de Schmalkalden

20 élèves de l'école de musique et 1 classe de l'école Paul Langevin ont participé (cérémonie officielle + concert commun avec le conservatoire de Schmalkalden)

Partenariat service communication, relation internationales / Education nationale / CRC	Public lors du concert du soir : 286 personnes assises
---	--

- 21 mai : fête du jeu

Participation de l'orchestre des professeurs, de l'ensemble d'élèves de Jazz et Présentation et validation par le Maire de la « charte du spectateur »

Partenariat CRC / ludothèque	Public : 130 personnes lors de la représentation de clôture de la fête
------------------------------	--

- 15 juin : « Vous avez dit Greensleeves ? »

Projet d'école : 174 élèves sur scène. Différentes esthétiques musicales autour d'un thème : *Greensleeves* ; avec l'appui d'artistes et des commandes d'écritures d'oeuvres. Environ 400 personnes dans le public

Au long de l'année : Différentes interventions de la médiatrice dans le quartier des floralies et Louis Maisonnat pour faire connaissance avec les jeunes afin qu'ils puissent identifier une référente du CRC pour de meilleurs rapports.

Les ressources propres

Budget (€)/années	2014	2015	2016	2017
Budget ressources humaines	787990	769067	764977	770759
Budget de fonctionnement	28350	27350	23750	26750 (à valider)
Budget d'investissement	7000	6500	12500	0
Recettes propres	40000	42000	44300	45000
Subvention département (prend en compte le budget RH)	28480	30780	32740	40 000 (à valider)

Locaux

Le conservatoire est intégré à La Source.

La Source dispose de 3 salles de concert bien équipées, ayant de belles qualités acoustiques :

- l'auditorium 119 places assises (gradin rétractable)
- l'ampli, salle dédiée aux musiques amplifiées, 230 places debout
- la grande salle, 2 configurations « intégrales » qui offrent 434 places assises ou 610 places assis/debout, 2 configurations réduites qui offrent 180 places assises ou 350 places assis/debout.

Le Conservatoire dispose de 14 salles de cours, dont 2 salles permettant d'accueillir des cours collectifs (FM, ensemble). L'auditorium accueille des cours collectifs comme les chorales, l'ensemble à vent. L'ampli permet également d'accueillir de manière ponctuelle des cours collectifs (percussions urbaines Doum Tak notamment).

Des élèves et des cours investissent aussi ponctuellement les deux studios de répétition de La Source.

Matériel et parc instrumental par salle de cours

JACQUES BREL	1 piano droit et sa banquette KAWAI (2009), 1 clavier KEYWOOD MD300 + alimentation (2009), 1 Mini chaîne stéréo PHILIPS (2 enceintes)
NINA SIMONE	1 piano droit et sa banquette KAWAI (2009), 1 chaîne hifi Philips + paire d'enceintes (2009)
ASTOR PIAZZOLA	1 piano ½ Queue Yamaha et sa banquette (2009), 1 piano droit Yamaha et sa banquette (2009), 1 piano électrique Yamaha nova (2009), 1 ampli guitare ROLAND BA330 (2014), 1 chaîne hifi Philips (2014)
JACO PASTORIUS	1 console Yamaha Mg 166cx (2009), 3 enceintes (2009), 1 casque Keywood (2009), 1 batterie Batterie Pearl Target 12-13-16-14 + 2 Pieds de cymbales + 1 Pied Yamaha + Pédale Gc + 1 Pied Cc + Gc 24 (2009), 1 claviers Nord Stage Ex 88 Notes + Pédale (2009), 1 claviers Stand Clavier Old Noir (2009), 1 claviers Clavier Korg Sp170s (2009), 1 ampli guitare Ampli Roland Cube 30 X + Footswitch (2009), 1 ampli guitare Ampli Fender 25r (2009), 1 ampli guitare Ampli Peavey Tko115 (2009), 1 ampli guitare Ampli Roland Combo Clavier Kc 150 (2009), 1 ampli guitare Guitare Bass Fender Precision Bass (2009), CUBE AER (2009), 1 clavier stand rtx (2009), 1 poste Panasonic (2009), 1 ampli guitare Marshall mg30 fx (2009), 4 micros (2009), 1 casque AKG old break (2009), 1 Violon électrique STAGG (2009)
PIERRE HENRY	1 clavier Keywood + stand (2009), ensemble d'instruments et outillage divers, 1 saxophone ténor (2009), 1 saxophone soprano (2014), 1 saxophone baryton (2009), 1 chaîne hifi Philips (2014), 1 clavier Roland piano 800 old (2009) + 1 piano Yamaha (2015)
ELVIN JONES	4 Timbales Adams 2x29, 1x26, 1x23 (2009), 1 marimba 2 octaves (2009), 1 marimba 3 octaves (2009), 1 marimba 4 octaves (2009), 3 vibraphones 2 octaves (2009), diverses petites percussions (2009), 1 Batterie Yamaha Tour Custom 10-12-16-16 14 + 4 Pieds De Cymbales + Double Pédale Gc + 1 Pied Cc + Gc 24 + Cymbales + Charley (2009), 1 Batterie Yamaha Yd 12-13-16-14 Cc Capelle + 2 Pieds De Cymbales + Pédale Gc + 1 Pied Cc + Gc 24 + Charlet (2009), 1 batterie complète Rolland TD9 (2009), 1 tapis de

	batterie Pearl (2009), 4 tabourets de batterie (2009), 1 paire de bongos (2009), 1 paire de congas (2009), 1 djembé (2009), 1 Clavier Yamaha psr 78 (old) (2009), 1 sonorisation Yamaha Mg 124 (2009), 1 sonorisation Yamaha Msr 400 + Pied + Alim (2009), 1 sonorisation Yamaha Msr 400 + Pied + Alimentation (2009), 15 bidons de percussions (2009), 1 Bidon metal Tambour du Bronx (2009)
IGOR STRAVINSKY	1 piano droit Yamaha (2009), 1 Chaîne Stéréo Sony 2hp+Cd+Ampli (2009), 1 téléviseur Philips (2009)
MAURICE RAVEL	1 piano droit Samick et sa banquette (2009), 1 chaîne hifi Philips (2014)
GEORGES GERSHWIN	1 piano droit Yamaha (2009), 2 claviers Keywood Md-300 (2009), 2 Stands clavier old (2009), 1 amplificateur bass Fender Rumble 1000 (2015), 1 lecteur CD Sony (2012), 1 amplificateur Nad (2012), 2 enceintes triangle Altea Ex (2012)
DJANGO RHEINARDT	1 set de pédales Boss SD1 + DS1 (2010), 2 foot switch Boss (2010), 1 pédale Wah Wah Vox (2010), 6 repose-pieds (2010), 10 supports de guitare Km (2010), 1 guitare acoustique Old + étui Morris (2010), 1 clavier Korg N364 (2010), 1 guitare électrique Ibanez Gio (2010), 1 guitare électrique Prs Tremonti Se (2010), 1 ampli guitare Kustom (2010), 1 ampli guitare Rolland Cube (2010), 1 guitare Gibson Sg Faded Wb (2010), 1 Guitare S.Body Fender American Standard Stratocaster + Case (2010), 1 Guitare Folk Cordes Acier Alhambra Nw3 Cw Brill Prem (2010), Guitare Électro Acoustique C.Nylon Alhambra 5pcwe2 (2010), 2 housses Tobago (2010), 2 housses Gibson (2010), 1 guitare basse acoustique Fender (2010), 1 support de guitare pour Strato pliant + bras (2010), moniteur Sub Ecoute Logitech (+ logiciel Guitar pro 6) (2009), 2 enceintes Monitor Berhinger amplifiés (2009), 1 imprimante Epson Sx400 (2009)
JOHN LENNON	1 piano droit Fazer (2009), 1 clavecin
NINO ROTA	1 piano droit Yamaha (2009), 1 chaîne hi-fi Philips (2014)
RAVI SHANKAR	1 piano droit Sauter + banquette (2009), 1 chaîne hifi Philips (2009)
OUM KALSOU	1 piano droit Sauter (2009), 1 support de contrebasse R&S (2009), 5 contrebasses de divers modèles et leurs housses (2009), 1 humidificateur Oskar (2009), 3 chaises hautes R&S en métal pour contrebassiste (2009), 2 lecteurs CD sanyo/Panasonic (2009)
FRANCK ZAPPA	9 pieds de micros petite et grande perche (2010), 3 claviers Akai Mpk49 midi (2010), 1 clavier Akai M audio Axium 49 midi (2010), 1 station de contrôle Akai APC40 Mk2 Ableton Live (2015), 1 Kaos pad old (2010), 2 Presonus Hp60 (2010), 1 micro AKG capsule Ck91 (2010), 8 casques audio (2010), 1 console Yamaha 02r96 (2010), 1 console Allen and Heath mix wizzard 16/2 (2010), 2 écran HP (2010), 11 enceintes Genelec (2010), 8 pieds d'enceintes Genelec (2010), 1 enregistreur Alesis Masterlink (2010), 1 Zoom H4n + carte SD (2010), 2 Apogee Bigben (2010), 1 Motu midi Express 128 (2010), 1 carte Yamaha My 16md64 (2010), 1 carte Yamaha My 8adda (2010), 1 carte Yamaha My16ex (2010), 1 Routeur Rj45 Hp (2010), 1 Rme Madibridge (2010), 1 Ssl Alphalink (2010), 5 Hub Usb (2010), 1 microphone Akg Se300 + CK 93 + pince SA60 + bonnette (2010), 1 microphone Shure SM57 (2010), 1 microphone Shure SM58 + pince + trousse (2010), 1 microphone Sennheiser E835 (2010), 1 Filtre Anti-pop Tige + Fix (2010), 1 microphone Akg 414 XL li + pince (2010), 1 Kaos pad Korg (2010), 1 Korg Electribe Sx (2010), 1 onduleur Etn (2010), 1 Apple

	Mac-pro Octo Clav. Apple S Apple Boule (2010), 1 Apple Imac 24' Clav. Apple Souris Black Daube (2010), 1 Apple Imac 24' Clavier Apple Souris Logitech (2010), 1 Apple Macbookpro (2010), 1 Lexicon Pcm96 (2010), 1 Kobol Sherman (2010), 1 carte son Onyx black jack (2010), 1 préampli casque S.Amp SAMSON (2010), 1 clavier Maitre M Audio Axiom 49 (2010), 1 sampler Akai Mpc 1000 (2010), 1 Remote Euphonics Mc Control (2010), 1 Tc Electronics Stockage (2010), 1 disque dur La Cie 12to (2010), 1 disque dur La Cie 2to (2010)
--	---

La Source dispose d'un piano demi-queue de concert (Yamaha S6) et un piano droit (Gotrian Steinweg) est installé depuis la rentrée 2016 dans l'Auditorium pour les cours collectifs et les auditions.

Les moyens de communication

➡ externe :

- le service communication de la ville offre la possibilité de communiquer en amont des évènements ou de faire un retour en images dans le journal de la ville (Fontaine Rive gauche)
 - une plaquette de présentation du Conservatoire est réalisée chaque année avec le service communication
 - des pages du programme semestriel de La Source sont dédiées au Conservatoire et ses activités.
- Tous ces supports sont largement distribués sur le territoire communal (dont des diffusions dans les 11.000 boîtes aux lettres).

➡ interne :

- échanges avec les familles par courriers (concerne les temps forts comme les inscriptions, les projets de grande envergure mobilisant un grand nombre d'élèves, les évaluations semestrielles...)
- site internet du Conservatoire (dédié à être utilisé de plus en plus, notamment pour la communication des auditions, des attributions dans les ensembles en début d'année...)
- affiches et programmes d'auditions réalisés par la secrétaire
- liens avec la communication de La Source

Le diagnostic ci-dessous, bilan de l'état des lieux, fait apparaître les forces et les faiblesses de l'établissement. C'est à partir de ce constat que seront déterminés les objectifs et les actions du projet d'établissement.

Eléments identifiés comme POINTS FORTS	Eléments identifiés comme POINTS FAIBLES
• Bonne qualification des enseignants et intérêt pour la formation continue • Diffusion de projets artistiques et pédagogiques sur le territoire • Fort potentiel artistique des enseignants • Belle dynamique de projets • Intéraction grandissante entre les disciplines • Education artistique très présente dans la commune • existence d'instances de concertation régulières (conseil pédagogique, conseil d'école, conseil d'établissement) • Intégration dans un équipement central, bien équipé et au fort rayonnement artistique et culturel • Soutien technique et logistique pour les grands projets (grande salle, Fête de la Musique...)	• Manque de cohérence dans le parcours de l'élève, notamment dans la pratique collective (offre trop importante et trop diversifiée), structuration pédagogique et administrative à construire • Manque de croisements entre les scolaires et les élèves du conservatoire • Evolution statutaire des enseignants • Carence dans les disciplines dites classiques, plus particulièrement dans la famille des cuivres • Difficultés d'accueil des élèves sur les jours d'ouverture, manque de place et de salles de cours collectifs • Capacité d'accueil : listes d'attente en augmentation • Carence en outil informatique spécifique gestion école de musique (type i-muse, rhapsodie ou concerto)

Les éléments favorables et défavorables liés à l'environnement de l'établissement :

Facteurs d'évolution favorable	Facteurs d'évolution défavorable
• Renouvellement du classement par le ministère de la culture et de la communication en cours • La culture, identifiée comme atout majeur, notamment l'éducation artistique et la médiation culturelle • Existence d'un schéma départemental et soutien financier du département • Partenariats et échanges possibles avec les acteurs culturels du territoire • Inscription de l'établissement dans le réseau rive gauche du Drac de l'enseignement artistique	• Insécurité croissante (agressions répétées lors des cours) • Inquiétude grandissante de certains enseignants face à une précarisation de leur statut • Baisse des dotations et équilibre budgétaire très contraint peu favorisant pour le développement • Incertitudes quant à la prise de compétence culturelle de la Métropole et ses incidences sur les éventuels transferts ou subsidiarités (CRR, lien au Département...)

Le croisement des éléments de ce diagnostic permet d'envisager des moyens d'actions visant d'une part à renforcer les points positifs et d'autre part à améliorer les points

négatifs à des échéances prévisionnelles.

Durant l'élaboration de ce diagnostic, certains points ont d'ores et déjà été améliorés afin de pallier aux urgences :

- l'ouverture de la Source le lundi de 16h à 20h a été décidée par la municipalité en concertation avec l'équipe de La Source et du conservatoire. Les plannings des cours adaptés en conséquence laissent déjà entrevoir davantage de souplesse, notamment au niveau des cours collectifs, qui terminent plus tôt (19h30 ou 20h pour les cours ados, en lieu et place de 20h30)
- des solutions techniques ont été apportées afin de lutter contre l'insécurité : stores aux fenêtres des salles, permettant l'occultation vers l'extérieur durant les périodes hivernales où la visibilité extérieure vers intérieure était gênante - barreaudages aux fenêtres pour éviter les intrusions et les vols
- du lien a été créé avec les jeunes pouvant occasionner du désordre lors des temps d'enseignement, certains d'entre eux ont été intégrés à l'atelier « 40 bis » du mercredi après-midi. Cette démarche leur a permis de prendre conscience que la musique leur est accessible.

Les orientations pour un établissement ouvert, citoyen et rayonnant

1. CONSOLIDER L'IDENTITE ET FAVORISER L'OUVERTURE
2. RENFORCER LE PARCOURS PEDAGOGIQUE et FAIRE EVOLUER L'OFFRE
3. AFFIRMER LE RAYONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT ET ASSEOIR LES PARTENARIATS
4. LE STATUT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Ces orientations se déclinent en objectifs, permettant la mise en œuvre d'actions concrètes.

Le projet a été réfléchi à moyens humains et financiers constants, en privilégiant davantage une réorganisation fonctionnelle interne dans la mesure du possible, une mutualisation des moyens actuels, ce afin de ne pas trop impacter le budget de la commune.

Les différents axes sont évidemment transverses, une même action pouvant élargir sur d'autres axes.

LES ACTIONS

1. Consolider l'identité et favoriser l'ouverture

Cet objectif se décline en 2 axes.

- **l'offre culturelle pour tous**

↳ la petite enfance

Depuis septembre 2013, l'école de musique a développé son offre en direction de la petite enfance en proposant des ateliers d'éveil musical dirigés vers les enfants à partir de 3 ans.

Ces ateliers permettent à l'enfant, par l'expression sonore et musicale, de se construire au fil de sa maturation physiologique, psychomotrice et psychologique.

Il s'agit d'intégrer la musique dans le développement général de l'enfant car elle prend son sens dans ses liens avec d'autres aspects de la vie de l'enfant (danse, graphisme, jeux...)

Elle est l'occasion de retrouvailles avec ses origines, sa culture et celle des autres. Associant l'expression personnelle, la communication et le jeu collectif, elle constitue une socialisation idéale pour les jeunes enfants.

De plus, l'école de musique collabore avec les structures petite enfance de la ville afin de proposer une offre dirigée vers la toute petite enfance.

Chaque année, un projet est élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance (crèches collectives et familiales, espace 3Pom', RAM, ludothèque, accueil de loisirs) afin de cerner les besoins de chacun et offrir ainsi une proposition adaptée.

L'objectif principal est d'affirmer et communiquer davantage sur les propositions faites en direction des jeunes publics et ainsi valoriser l'offre développée.

En outre, le Conservatoire cherchera à développer l'offre de diffusion en direction du jeune public, en concertation avec le Directeur de La Source et en s'appuyant

notamment sur les compétences artistiques internes.

↳ milieu scolaire, une force pour l'éducation artistique et culturelle

La ville a depuis fort longtemps adopté une politique d'offre culturelle, vers les publics scolaires, large et enrichissante. En effet le conservatoire touche chaque année l'ensemble des élèves de niveau élémentaire, à raison d'un cours d'une heure hebdomadaire par classe sur l'année scolaire, et sur projet spécifique 2 classes maternelles, par des actions et interventions en milieu scolaire.

L'équipe des 6 musiciens intervenants est un pilier essentiel pour assurer la mission d'éducation artistique à l'école confiée aux établissements d'enseignement artistique par la loi du 13 août 2004.

6 musiciens-intervenants, titulaires du DUMI, représentent un gage de qualité du service rendu et plus particulièrement en ce qui concerne la nécessaire collaboration entre eux et les enseignants des classes auprès desquels ils interviennent.

De nombreux projets sont entrepris, avec un réel souci de travail d'équipe, qui s'est considérablement renforcé ces dernières années, au travers de réunions trimestrielles, avec notamment l'appui d'une coordinatrice de l'équipe mais aussi de projets croisés entre Dumistes et écoles.

En continuité de ces avancées, c'est maintenant le lien entre les écoles et le conservatoire qui doit être travaillé. Certes, les enfants des écoles sont régulièrement conviés à des auditions des élèves CHAM du conservatoire ou encore des concerts de professeurs, mais l'objectif est davantage de permettre la rencontre entre les pratiques, les élèves et les enseignants.

Une 1ère expérience a été réalisée entre des élèves de l'atelier chant et l'école Marcel Cachin, vivement appréciée mais qui a pu faire transparaître les difficultés matérielles d'organisation entre des secteurs d'apprentissage différents (temps scolaire et extra-scolaire), qui nécessitent une implication de chacun des enseignants (école de musique/ éducation nationale) mais aussi des familles.

De nouvelles pistes seront abordées dès la rentrée scolaire prochaine, afin de permettre à la réalisation de cet objectif en conciliant les impératifs de chacun.

D'autre part, le lien avec le médiateur de La Source se renforce, un état des moyens et des projets mis en œuvre par la Source et l'école de musique devra permettre d'harmoniser nos différentes actions en direction des scolaires, dans l'objectif d'une mise en cohérence des actions menées, avec l'appui des artistes impliqués.

↳ CHAM, facteur de cohésion sociale

Le dispositif CHAM, classes à horaires aménagées musique, est en place à Fontaine depuis 2010. Avant même ce dispositif, il existait les CLAM (2008/2009), qui nécessitaient un agrément annuel de l'éducation nationale.

Depuis l'année scolaire 2010/2011, le dispositif s'est officialisé en CHAM, permettant d'assurer une certaine pérennité et une meilleure reconnaissance.

Aujourd'hui, force est de constater que les classes CHAM permettent à un certain nombre d'élèves d'intégrer un établissement d'enseignement artistique et à plus large échelle un établissement culturel de diffusion, au travers de l'accession au concert (les CHAM assistent chaque année à 3 concerts, pris en charge financièrement par le collège, avec un travail au préalable sur une œuvre ou sur le contexte des pièces écoutées).

Les sources d'amélioration du dispositif, actuellement bien intégré dans la collectivité, et appuyé d'une enseignante coordinatrice, qui assure le lien entre le conservatoire et le collège Jules Vallès, devra permettre davantage de fluidité entre les 2 établissements, notamment en terme de communication, pour faciliter les échanges avec les familles. Les parents peuvent à leur niveau, être un relais d'expériences pour communiquer avec les nouvelles familles se lançant dans l'aventure. Cette initiative a été proposée en conseil d'école, et sera travaillée cette année pour une application lors des prochaines sessions d'inscriptions 2017.

↳ publics empêchés

Depuis la rentrée 2015/2016, le conservatoire accueille un atelier hebdomadaire pour enfants autistes, en partenariat avec l'hôpital de jour pour enfants de Fontaine. Cet atelier, qui se déroule à La Source, offre à 4 enfants la possibilité de favoriser l'échange par les jeux musicaux. Le bilan positif de l'atelier, de l'évolution certaine des enfants ayant suivi l'atelier toute l'année, conforte le conservatoire et l'hôpital à renouveler le conventionnement afin de poursuivre l'action. L'enseignante qui dispense l'atelier est formée et continue chaque année à se former en direction d'un enseignement adapté.

Dans cette optique, il sera proposé pour 2017 au plan de formation collective, une formation interne de 2 ou 3 jours en direction de l'équipe pédagogique, dispensée par l'enseignante en question, afin d'apporter ses connaissances et ses expériences et ainsi offrir à chaque enseignant qui le souhaite la possibilité de s'adapter par des outils spécifiques à des publics différents.

Force est de constater que de plus en plus d'enfants sont soumis à des troubles divers, et notamment les troubles cognitifs, qui induisent des troubles de l'apprentissage, regroupés communément sous le terme « *dys* » (tels la dyslexie, la dysorthographe, la dyspraxie...). Certains de ces troubles affectent les apprentissages précoces ou plus spécifiquement les apprentissages scolaires.

Afin de faciliter l'apprentissage musical, pour que celui-ci soit un plaisir et ne devienne pas une contrainte, le conservatoire propose dans l'offre de pratique collective, des ateliers nommés « *mouvements dynamiques* » qui offrent des outils adaptés, ludiques et créatifs, permettant aux enfants d'appréhender le côté théorique de la musique avec davantage de facilité. La demande pour ces ateliers est grandissante, et l'équipe pédagogique oriente, si la nécessité se fait sentir, à l'occasion des conseils de classe, les enfants ou adolescents qui en auraient besoin, vers ces ateliers.

Il reste que l'apprentissage d'un instrument génère un surcroît de travail pour des enfants atteints de tels troubles, et la pédagogie doit appréhender ces derniers de manière adaptée. La formation continue est un outil essentiel pour évoluer en ce sens.

- **l'action culturelle**

« *La médiation culturelle comprend l'ensemble des fonctions qui, à partir des œuvres et de leurs destinataires, produisent le lieu, le temps et les moyens de la rencontre entre ces œuvres et ces destinataires.* »

extrait Médiateurs pour l'art contemporain : répertoire des compétences, Paris, La documentation française, 2000.

La médiation culturelle désigne des stratégies d'action culturelle centrées sur les **situations d'échange et de rencontre** entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. Elle se caractérise par :

1. la mise en place de **moyens d'accompagnement, de création et d'intervention** destinés aux populations locales et aux publics du milieu artistique et culturel ;
2. l'objectif de favoriser la **diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle**.

Il s'agit d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier des plus démunis, aux moyens de création individuelle et collective (démocratie culturelle), ainsi qu'à l'offre culturelle professionnelle (démocratisation culturelle).

Les projets de médiation culturelle impliquent souvent des artistes professionnels, sollicités à titre de médiateurs principaux, mais ils peuvent aussi impliquer un animateur/médiateur, d'autres professionnels du milieu culturel (metteurs en scène, artistes musiciens, etc.), un enseignant ou une personne ressource spécialisée (technicien, intervenant social...).

À Fontaine, l'approche de la médiation culturelle s'inscrit dans une politique culturelle. La médiation culturelle est un des axes d'intervention pour mettre en œuvre cette politique. Ainsi, des médiateurs culturels existent dans chaque structure culturelle municipale et sont amenés à collaborer (La Source, Vog, Médiathèque Paul Eluard).

L'approche retenue à la Ville de Fontaine valorise tout particulièrement :

- le **contact de proximité** entre publics, artistes, intervenants et formes d'expression culturelle (rencontres-discussion, ateliers, créations collectives, visites guidées, animations) ;
- une prise en compte de la **diversité des publics, de leurs savoirs et de leurs capacités**, qui permet de mettre en œuvre des moyens d'accompagnement adaptés aux spécificités des différents groupes sociaux (âge, situation sociale, modes de vie, traditions, freins socio-économiques, handicaps) ;

Cette approche de la ville de Fontaine prend en compte l'objectif de diversifier les publics en intégrant notamment les enjeux de l'éducation artistique et de l'éducation populaire.

Pour ce faire, la ville a, depuis mai 2014, intégré une médiatrice, en charge de la coordination des projets, au conservatoire. Ce poste offre une véritable ouverture sur l'extérieur et un lien permanent avec les différents partenaires et acteurs éducatifs et culturels du territoire.

Il a été observé depuis, le renforcement des liens notamment entre le conservatoire et les écoles de la ville, mais aussi les différents services municipaux, les associations locales telles la MJC, Spirale...

Un des objectifs à long terme pour le conservatoire est de développer, avec l'appui de sa médiatrice, l'intégration des nouvelles technologies au service de l'apprentissage musical dans les écoles.

Une véritable prise en compte des nouveaux outils numériques est aujourd'hui incontournable dans tous les secteurs, y compris la culture. Le projet sera caractérisé par la formation des musiciens intervenants aux logiciels et l'achat de matériels adaptés à ces pratiques. Ainsi, des projets ponctuels ouverts aux élèves comme aux extérieurs, sous forme d'ateliers, stages, permettront la découverte, la sensibilisation à la création musicale par le numérique.

Un projet s'étalant sur 4 années est en cours d'élaboration, avec l'appui de l'Europe, qui permettra à terme qu'environ 700 enfants soient impactés par la création musicale

autour du numérique dans les écoles de Fontaine.

2. Le parcours pédagogique de l'élève

Cet objectif se décline en 2 axes.

- **améliorer la cohérence pédagogique des enseignements**

L'organisation pédagogique est issue du schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication.

La réforme des rythmes scolaires, installée maintenant depuis 2 ans, a eu un impact non négligeable sur nos pratiques extra-scolaires, en terme de disponibilités des élèves, affectant l'organisation pédagogique de notre établissement.

Il est par conséquent indispensable de repenser le projet global de formation artistique en prenant en compte la fatigue de nos élèves, qui sont sollicités davantage.

L'objectif est de recentrer l'enseignement autour du projet de l'élève, de mettre en place une meilleure articulation des enseignements tant sur le plan des contenus que sur l'organisation afin d'éviter l'empilement des matières et de mieux définir, dans le cadre d'un concertation avec l'équipe pédagogique :

- les liens entre les apprentissages collectif et individuel
- les liens entre les enseignements pratiques et théoriques
- le lien entre l'éducation artistique (éveil musical/milieu scolaire) et enseignement artistique (parcours découverte instrumentale?...)
- l'équilibre entre la préservation du patrimoine musical, l'ouverture aux musiques de transmission plus orale ou improvisées et les démarches de création
- les objectifs de fin de cycle
- les enseignements et leur contenu

Des thématiques essentielles guideront la réflexion tout au long du projet. Celles-ci seront abordées à l'occasion de temps de rencontres dédiés aux enseignants, destinés strictement à l'échange autour de la pédagogie. Ces réunions seront organisées de manière régulière, selon un calendrier défini à l'avance, avec une thématique choisie.

La Formation Musicale, une discipline aujourd'hui plus que jamais en questionnement, sera un vaste sujet sur lequel l'équipe aura à réfléchir en priorité. En recherche d'identité et en constante évolution, la FM est un atout essentiel dans le parcours de l'apprentissage musical. Elle est un lieu d'ouverture, de découverte, de création, de pratique, qui vient enrichir la progression de l'élève. L'enseignant mobilise sa pédagogie en fonction des élèves, des évolutions sociétales et pédagogiques (la formation continue étant là encore un véritable atout), dans un souci d'ouverture à l'autonomie du jeune musicien. L'influence croissante des industries culturelles et de l'évolution technologique font évoluer les représentations de la musique et les aspirations, obligeant à ouvrir les répertoires et à intégrer de nouvelles manières de pratiquer (MAO, musiques amplifiées...). En corollaire, force est de constater que les demandes sont nombreuses en dérogation dans cette discipline. Il faut lancer une vaste réflexion collective afin de définir de nouveaux objectifs. Dans la continuité, une démarche de communication en direction des familles sera engagée afin de présenter les objectifs, la méthodologie, où tout simplement que peut-on attendre de la Formation musicale de demain ?

Le cursus, le cycle, souvent source de difficultés pour certaines familles (organisation, surcharge en terme de temps de présence...), est en évolution. Il sera un point important à aborder, avec l'équipe, afin d'adapter nos propositions aux situations particulières des élèves (en difficulté, handicap, adolescent, étudiant...) et ainsi répondre au mieux aux attentes de chacun, tant pédagogique que personnelle.

La mise en place d'un **dossier unique de l'élève**, retraçant l'ensemble de sa scolarité, sera un outil essentiel afin d'appréhender de manière globale le parcours de chacun, avec pour objectif une réponse adaptée aux besoins et aux nécessités d'apprentissage des élèves.

Dans la continuité d'une recherche de cohérence entre les enseignements, le constat de la fragilité de la famille des cuivres (classe unique de trompette), et par voie de conséquence, des ensembles de pratique collective de l'établissement, voire des associations musicales locales, fait entrevoir la nécessité de l'**ouverture d'une classe de trombone**, si les moyens financiers le permettent (coût pour une année 1371€). Quelques demandes récurrentes d'inscriptions ont été formulées depuis 3 ans par des familles, qui laissent à penser que l'ouverture d'une classe d'une heure serait envisageable dans un 1er temps. La piste du recrutement en commun sur les établissements du réseau doit être examinée en priorité, d'une part pour ne pas accentuer la précarisation du métier d'enseignant et d'autre part pour avancer sur la voie de la mutualisation.

- **redéfinir l'offre artistique collective**

« Le label « pratiques collectives » est sans doute apparu pour faire une différence avec « orchestre » et « musique de chambre », qui ne suffisaient pas à répondre à tous les besoins : certains instruments se prêtent mal à l'orchestre, d'autres à la musique de chambre ; les répertoires de référence ne sont pas adaptés à la maîtrise de la pratique instrumentale des élèves peu experts. Les ensembles hétéroclites, constitués pour - et par - les élèves en horaires aménagés, sont ainsi devenus des laboratoires dans lesquels des professeurs inventifs se sont essayés à l'écriture, à la transcription, à l'orchestration à des fins pédagogiques. »

extrait de Apprendre la musique ensemble, (Les pratiques collectives de la musique, base des apprentissages instrumentaux), par Eric DEMANGE, Karine HAHN, Jean-Claude LARTIGOT (2007)

La pratique collective est l'axe essentiel dans le parcours de formation. Aujourd'hui, force est de constater que l'offre proposée aux élèves de notre établissement est très développée et peu cohérente avec les attentes et les niveaux.

Historiquement, les conservatoires se sont construits autour de la pratique instrumentale individuelle. La pratique collective n'arrive qu'après la pratique individuelle. Or cela pose la question du sens donné à la pratique. On constate que la majorité des abandons a lieu au cours du 1er cycle, notamment dans des disciplines comme la guitare, le piano, où les élèves pratiquent de manière moindre le collectif avec leur instrument.

Il nous faudra donc s'interroger sur :

- le postulat du « **faire** » avant le « **savoir** »
- et l'utilisation du groupe pour devenir un musicien autonome : comment

demander à un élève de devenir autonome sans l'avoir été au préalable ?

Le parcours de l'élève doit être interrogé par cette porte : quelle pratique collective pour quel élève ?

La réflexion doit être différente selon les cycles d'apprentissage.

Un première piste pourrait être un aménagement des 2 premières années du cycle autour d'un temps « tutti » mêlant formation musicale et pratique collective : un créneau unique avec la présence d'un enseignant de FM et de différents enseignants instrumentaux et collectifs. Cela questionne en terme de pertinence, de réponse à la lourdeur des plannings hebdomadaires, à l'utilisation et la disponibilité des enseignants et des salles...

Cette proposition reste une piste de travail qui devra ouvrir le débat.

Toujours est-il que la recherche de liens entre les enseignements doit rester au cœur des échanges.

Qui dit pratique collective, dit pratique scénique. Une **sensibilisation aux métiers de la musique, de la culture** plus largement, en s'appuyant sur les compétences internes à La Source, ou d'autres services, pourrait être envisagée. Un certain nombre de nos élèves ont eu accès par leur stage de 3ème à la découverte de l'environnement technique d'un concert à La Source. Il serait intéressant d'apporter à un moment du parcours de l'élève, notamment en 2ème cycle, cette initiation, cette ouverture au spectacle dans son intégralité (réaliser une fiche technique, l'organisation sur le plateau : contraintes du montage, des balances, la prise en compte de l'investissement d'une équipe au service du spectacle...)

Enfin, nous avons pu constater qu'au-delà de l'énergie considérable que peut engendrer un projet à envergure d'école, la cohérence entre les différents intervenants que le projet génère (artistes, enseignants, élèves, familles) et entre l'ensemble des actions ponctuelles ou projets divers, nécessitent une **coordination plus globale dans l'équipe des enseignants**. L'attribution d'un temps spécifique, au même titre qu'aujourd'hui le conservatoire dispose d'une coordination pour les CHAM et les musiciens intervenants, dédié à la coordination des pratiques collectives et des actions qui en découlent, serait à envisager.

3. le rayonnement de l'établissement, sa place au sein de la collectivité

- **Les partenariats**

De nombreux partenariats ont pu être développés et travaillés ces dernières années, tant avec le monde associatif qu'avec les différents services de la commune (*cf état des lieux*).

Le CRC s'emploie fréquemment à participer aux événements majeurs que proposent la collectivité à ses habitants, comme *La semaine de l'enfance, le marché de Noël, la fête du jeu, fête de la musique*, ou d'autres événements ponctuels.

Un programme d'actions devra être défini chaque année pour permettre à l'ensemble des

services en direction des publics d'être impactés par des actions pédagogiques ou artistiques. La médiatrice du conservatoire a établi des liens avec l'ensemble des acteurs du territoire, objectif premier lors de la création de ce poste en mai 2014. Elle pourra s'atteler à établir des plannings prévisionnels et ainsi favoriser l'équité de l'offre en direction des publics.

- **Les instances de concertation**

La ville est dotée d'un service de démocratie participative et propose différentes instances de concertation pour les habitants.

Les comités d'usagers permettent aux structures accueillant du public d'offrir à leurs usagers des espaces de discussion avec les équipes.

Pour faire écho à la politique de la ville, La Source a, tel que son projet d'établissement le prescrit, développé dès l'ouverture en 2010, une instance participative des usagers ; dénommée Conseil d'établissement ; qui se réunit environ 3 à 4 fois par an. Il rassemble des représentants de la collectivité, la Direction de La Source, la Direction de l'école de musique, des représentants des usagers de la Source, des représentants des parents d'élèves de l'école de musique, un représentant des studios de répétition, un représentant des élèves, des représentants des associations musicales fontainoises, un représentant du personnel de l'équipe permanente de la Source, 2 professeurs représentants de l'équipe pédagogique, un membre de la Direction Générale de la ville.

Le conseil d'école, mis en place depuis octobre 2015, est le résultat d'un constat unanime : le conseil d'établissement de la Source, instance représentative du projet d'établissement de la Source, était peu à peu devenu un lieu d'échanges et de discussion davantage centré sur l'organisation et le fonctionnement pédagogique du conservatoire. Le volet artistique du projet ne trouvait plus sa place. Il a alors été décidé de créer une sous-instance permettant d'aborder uniquement les points afférents au conservatoire. Le premier conseil d'école, ouvert à tous les parents, pour offrir un plus large espace de discussion et d'échanges, a eu lieu le 24 février 2016.

L'association des parents d'élèves a joué le rôle d'intermédiaire et continuera à représenter les parents d'élèves au conseil d'établissement de la Source.

- **Le réseau des établissements d'enseignement artistique**

Le Département de l'Isère a initié en 2014, une mise en réseau des établissements d'enseignement artistique du territoire. En effet, dans le cadre de son schéma départemental des enseignements artistiques, le Département a pour mission notamment de développer des coopérations de territoires en matière d'enseignement artistique et culturel pour une offre pluridisciplinaire et équilibrée d'enseignement par bassin de vie.

Les différentes concertations ont permis de répartir les différents conservatoires et écoles de musique par bassin de vie, permettant une structuration du territoire. Une carte des réseaux a ainsi été validée, répartissant les 40 établissements en 11 réseaux identifiés.

L'école de musique de Fontaine s'inscrit tout naturellement dans le réseau rive gauche du Drac, qui réunit les CRC des communes de Sassenage, Seyssinet-Pariset et Fontaine et les écoles de musique au statut associatif de Seyssins (CEM) et de Claix (EMFV).

Une charte a été élaborée en janvier 2016, validée par la municipalité de Fontaine.

Les objectifs de la charte sont d'encourager les relations partenariales entre les écoles

de musique, de favoriser l'accès du plus grand nombre possible aux enseignements et pratiques artistiques, dans un souci d'égalité sociale, économique et territoriale, de renforcer la cohérence et la complémentarité des projets pédagogiques développés par les écoles de musique, en prenant appui sur les synergies et les compétences existantes.

Actuellement le réseau est en construction. L'idée d'un premier projet, soutenu financièrement par le Département, pourrait participer à la mise en relation des différentes équipes des 5 établissements. L'étude d'un concert des professeurs, à destination des scolaires et/ ou des élèves de nos établissements est en cours.

- **La métro en question**

extraits du rapport de la commission Développement et attractivité de la Métro du 14 octobre 2016 :

L'article L.5217-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que la Métropole est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain.

Définir l'intérêt métropolitain revient à distinguer dans une compétence donnée les actions et les équipements qui continueront à relever de la commune, de ceux qui par leur étendue, leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal ont vocation à être gérés par la métropole, et donc lui être transférés.

Le travail de réflexion, mené au cours de l'année 2016, a permis d'identifier les équipements susceptibles d'être déclarés d'intérêt métropolitain, au regard de l'enjeu qu'ils représentent en termes d'affirmation de l'identité culturelle et sportive de la Métropole, de renforcement du rayonnement et de l'attractivité de la Métropole, de développement social du territoire.

Les équipements labellisés scènes nationales ; seraient ainsi déclarés d'intérêt métropolitain :

- La MC2, Maison de la Culture de Grenoble ;
- L'Hexagone de Meylan.

La réflexion a également permis de s'interroger sur une évolution future de l'intérêt métropolitain, autour de certains équipements culturels qui, potentiellement, pourraient participer à l'affirmation de l'identité culturelle et sportive de la Métropole et mériteraient à ce titre que des études soient engagées sur l'année 2017.

Ces études porteraient en priorité sur les équipements culturels suivants :

- Le Conservatoire à rayonnement régional (CRR)
- Le Musée d'art moderne de Grenoble
- Le Muséum de Grenoble
- Le Centre national d'art contemporain (CNAC)

➤ **Projet culturel métropolitain**

Depuis janvier 2016, dans le cadre de la définition de l'intérêt métropolitain en matière de culture, Grenoble-Alpes Métropole a mené une réflexion afin de dessiner un projet de politique culturelle métropolitaine.

Au terme de plusieurs mois de réflexion, cinq grands domaines d'intervention ont été retenus :

- I. La lecture publique et l'écriture
- II. L'enseignement artistique
- II. La création, l'innovation, l'expérimentation
- IV. Le patrimoine
- V. L'événementiel

Aussi afin de poursuivre le dialogue Métropole, il est proposé de mettre en place **une conférence métropolitaine pour la culture**.

4. L'équipe pédagogique

Le métier d'enseignant spécialisé n'est pas épargné par les évolutions de la société et les regards qui sont posés en général sur l'éducation. Plusieurs statuts cohabitent au sein de l'équipe pédagogique : enseignants titulaires et enseignants contractuels (renouvellement annuel).

Deux facteurs de stabilisation et d'évolution sont particulièrement importants à suivre en termes de gestion des ressources humaines :

- **La situation statutaire des personnels enseignants**

La majorité des enseignants travaille pour la ville à temps non complet, pour plusieurs employeurs et dans la plupart des cas avec des contrats renouvelés chaque année.

La ville observe depuis de nombreuses années une politique favorisant la reconnaissance de son personnel et a poursuivi des efforts d'intégration des enseignants.

Pour autant, dans un souci d'équilibre de l'établissement et afin de garantir la qualité et la continuité du service rendu au public du conservatoire, il est important d'entreprendre une étude, en collaboration avec les élus et le service des ressources humaines de la collectivité, sur l'évolution des statuts à plus ou moins long terme des enseignants. Cette situation interagit de manière inévitable sur la concertation pédagogique, la communication et la réalisation des actions, et à plus large échelle, sur le rayonnement de l'établissement.

Il est important de mentionner que l'Etat recule chaque fois le concours d'assistant d'enseignement artistique. Le concours avait déjà été reporté en 2015 à 2017. Or, celui de 2017 a de même été reporté en 2019, sans plus d'information. Ces dispositions nationales fragilisent d'autant plus les collègues qui disposent des compétences pour présenter le concours. Par voie de conséquence, ils seront par ailleurs très nombreux à se présenter en 2019 (si celui-ci est bien organisé) et rend la probabilité de réussite de plus en plus mince.

- **La formation permanente**

La formation continue a pour objet :

- de faciliter l'adaptation aux développements de la pédagogie, des nouvelles technologies, des évolutions du monde culturel et de l'environnement des établissements d'enseignement artistique
- de contribuer au maintien et à l'amélioration des niveaux de qualification

La collectivité concourt à l'élaboration de la politique de formation et construit chaque année un plan de formation.

Chaque enseignant a la possibilité de demander des formations lors de l'entretien individuel annuel.

De plus, le service peut formuler un besoin en formation collective. A titre indicatif, deux formations collectives ont eu lieu depuis 2014 : *La musique au service de l'image* et une formation « *Gestes et postures du musicien* ».

Pour 2017, la demande se tourne vers la pédagogie tournée vers les enfants « dys », avec l'appui d'une enseignante de l'équipe, qui s'est spécialisée dans ce domaine.

Phasage des actions par orientations

Consolider l'identité et favoriser l'ouverture	
Valorisation des actions en direction des jeunes publics	Chaque année en fonction des projets définis en concertation avec le service petite enfance

Développement de l'offre de diffusion en direction du jeune public	2017 - 2018
Lien entre les écoles et le conservatoire	Dès 2016 - 2017
Harmonisation des actions en direction des scolaires	2017 - 2018
Lien entre le collège Jules Vallès et le conservatoire	Dès 2016 - 2017
Rôle des parents vers les nouveaux arrivants en CHAM	Pour la rentrée 2017 - 2018
Formation collective interne sur l'apprentissage en direction des « dys »	2017 - 2018
Appréhension de l'univers numérique dans les écoles	2017 - 2020

Renforcer le parcours pédagogique et faire évoluer l'offre	
Amélioration de l'articulation entre les enseignements	2018 - 2019
Objectifs formation musicale	2018
Évolution du cursus	2019
Mise en place d'un dossier informatisé de l'élève	Construction 2017 - 2018 finalisation 2018 - 2019
Ouverture d'une classe de trombone	2018
La pratique collective, dans le parcours de l'élève	Réflexion 2016 - 2017 mise en place 2017 - 2018 évaluation 2018 - 2019
Sensibilisation aux métiers de musique et de la culture	2018
Coordination artistique au sein de l'équipe pédagogique	Pour la rentrée 2017- 2018

Rayonnement de l'établissement	
Mise en place d'un programme annuel d'actions en direction des publics	À partir de 2017
Construction du réseau des EEA rive gauche du Drac	2017 à 2019

Statut des personnels enseignants	
Etat de situation des carrières des enseignants	À partir de 2018 (selon disponibilité des RH)

SUIVI DES ACTIONS ET MOYENS D'EVALUATION

- Point d'étapes annuels avec les différentes instances de concertation (conseil d'école, conseil d'établissement)
- Elaboration de fiches de suivi de projets :
 - fiche bilan projets pédagogiques
 - fiche action pour toute nouvelle action ponctuelle
- Bilan d'activités annuels
- Bilan final courant 2020, en vue de la préparation du prochain projet d'établissement
- Bureau municipal

CONCLUSION

Le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Communal de Fontaine à l'ambition de permettre une pérennisation des actions menées pour les années à venir.

Il propose de nouvelles pistes pour améliorer le fonctionnement actuel, tout en tenant compte des mutations profondes que connaît la société, la culture et plus particulièrement l'enseignement artistique.

Les outils culturels s'adaptent aux publics, le conservatoire sort de ses murs, offrant ainsi une véritable démocratisation de la culture et de la formation à la pratique musicale.

Ce projet ambitieux nécessite le soutien des différentes institutions (Conseil Départemental, Europe, Ministère de la culture et de la communication) et devra s'adapter ou être adapté en fonction des évolutions des contextes territoriaux, humains et financiers.